

Nouvelles du Pédibus

Février 2008



- **Les inscriptions en classes enfantines : un moment à ne pas manquer**

Inscription des nouveaux élèves pour la rentrée 2008

*dans toutes les écoles du canton
le vendredi 29 février 2008 de 16h30 à 19h30
le samedi 1^{er} mars 2008 de 9h à 11h*

Faire connaître votre ligne de Pédibus lors des inscriptions des élèves en classes enfantines et primaires pour se faire connaître auprès des parents des futurs élèves : **une démarche simple et qui a prouvé son efficacité.**

C'est pourquoi nous vous recommandons vivement de profiter de cette occasion, à un moment où les parents sont très réceptifs à toute nouvelle information au sujet de l'école et du chemin de l'école.

Comment faire ?

- Demandez à votre APE s'ils organisent déjà une information auprès des parents lors des inscriptions et si vous pouvez vous joindre à leur démarche.
- Si ce n'est pas le cas, demandez au maître principal si vous pouvez distribuer de l'information aux parents. En principe ils sont toujours d'accord.

Que faire ?

- Soit vous assurez une présence lors des inscriptions (table avec documentation et une personne pour répondre aux questions)
- Soit vous demandez que la documentation Pédibus soit remise systématiquement par les enseignants ou l'APE aux parents avec les autres documents distribués lors de l'inscription.

Quelle documentation distribuer ?

- Une feuille A4 * avec quelques mots sur votre ligne de Pédibus, son le tracé et surtout le nom et téléphone de la personne de contact de la ligne.
- Cette feuille peut être jointe au « guide du Pédibus : trucs et astuces », que nous vous fournissons gratuitement dans le nombre désiré.
- Enfin, si vous organisez un petit stand, nous pouvons vous prêter une exposition sur le pédibus (pour plus d'info. Voir www.pedibus-geneve.ch) et un panneau provisoire sur lequel vous pouvez afficher les détails concernant votre ligne.

Si vous avez des questions ou besoin d'aide, contactez-nous !

* Sur notre site www.pedibus-geneve.ch, vous trouverez des exemples de feuille d'information.

076-344 25 27 ou coordinatrice @ pedibus-geneve.ch

Correspondance : Coordination Pédibus-Genève, c/o GAPP, CP 708,
1211 Genève 13

Cette opération proposée par le GAPP et l'ATE.

A Genève, elle est soutenue par : *Le Canton de Genève / Département du Territoire – Office de la mobilité, la Ville de Genève / Département des affaires sociales / Service des écoles et le Fonds de sécurité routière ; en collaboration avec les autres départements de l'Etat et de la Ville.*

www.pedibus-geneve.ch et www.pedibus.ch
